

LES RADIOS COMMUNAUTAIRES EN RÉSEAU NATIONAL

Dans moins d'un an, les 18 radios communautaires francophones du pays seront reliées entre elles dans ce qui s'annonce comme le plus extraordinaire projet de communication de masse en milieu minoritaire de cette fin de siècle.

De la Terre de Baffin au Labrador, les auditeurs francophones auront accès dès le mois d'août 1999 à une programmation commune 24 heures sur 24, qui sera produite à Ottawa par un centre de production national et acheminée par satellite pour diffusion partout au pays.

Cette programmation proviendra, pour moitié, des radios communautaires et pour l'autre des partenaires qui ont accepté de participer à la création du réseau national de l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC). Et ces partenaires sont nombreux.

L'ARC a réussi le tour de force d'asseoir à une même table des joueurs importants dans le monde des communications, qui vont tous mettre l'épaule à la roue dans le but de donner vie à ce réseau.

Radio-Canada, Radio-Nord, la société de distribution par satellite pour les communautés éloignées CANCOM et TV5 ont confirmé une participation financière, et dans certains cas un partage de connaissances. Les discussions vont bon train avec le réseau TVA et TFO, qui pourraient à leur tour plonger dans cette merveilleuse aventure.

La société ontarienne Novanet, spécialisée en gestion de projets de communication et de réseaux satellites, et la société française Sonotechnique, spécialisée dans les systèmes informatiques audionumériques ont aussi confirmé leur contribution.

Les gouvernements ne sont pas en reste. Le ministère du Patrimoine canadien avec une importante contribution de 900 000 \$, les gouvernements du Québec (150 000 \$) et du Nouveau-Brunswick (50 000 \$) de même que l'ambassade de France au Canada et Postes Canada participent aussi à l'effort commun. Une absence de taille cependant : celle du gouvernement de l'Ontario.

La ministre du Patrimoine a d'ailleurs qualifié d'« arc-en-ciel » cette alliance entre de nombreux partenaires. Elle a aussi insisté sur l'importance de la radio dans la vie quotidienne.

La vision et l'ambition des dirigeants de l'ARC ne s'arrêtent pas aux frontières des villes et villages francophones qui capteront la programmation nationale produite à Ottawa. On songe aussi à conclure une entente avec les 23 radios communautaires du Québec ainsi qu'avec les radios libres de France, ce qui assurerait une véritable diffusion nationale et internationale.

Et c'est sans compter les 10 autres projets de radios communautaires francophones qui s'ajouteront au réseau, et qui devraient voir le jour d'ici quelques années au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve et Labrador, en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique.

Les partenaires privés et publics ont contribué à ce jour la somme de 1,9 million de dollars au réseau. Les coûts d'implantation sont évalués à 1,6 million, dont 600 000 \$ iront au centre de production national. Les coûts annuels d'opération, après trois ans d'opération, s'élèveront à 600 000 \$.

Chaque radio sera libre de diffuser ou non, en tout ou en partie, la programmation du réseau, qui comprendra un bulletin national de nouvelles. La contribution de Radio-Canada à ce chapitre est d'ailleurs digne de mention. La radio de la SRC fournira chaque jour au réseau national de l'ARC des nouvelles internationales, nationales et régionales. La radio publique pourrait aussi mettre à la disposition du réseau les services de sa future chaîne d'information continue InfoRadio.

Radio-Canada contribuera aussi à la formation du personnel de production et d'administration du réseau de l'ARC et de ses stations membres. L'investissement se traduira par des cours donnés en français aux lecteurs, journalistes, animateurs, commentateurs, intervieweurs ou chroniqueurs du réseau national.

**Tiré de l'Agence de presse francophone
Décembre 1998**